



Pension revalorisée

Par ALEX08

Bonjour,

Je suis la future épouse de mon compagnon qui a eu 2 enfants d'une 1ere union.

Un jugement à été rendu courant 2013 pour une pension fixée à 80 ? par enfant.

Aujourd'hui, réception d'un recommandé pour une convocation devant le jaf pour une réévaluation de la pension et un retrait du droit de visite et d'hébergement...

Ma question est le juge va-t-il prendre en compte mes revenus et charges également ? ainsi que mes 2 enfants à charge ?